

Salaire correct exigé

300 euros de plus : une imposture

Les annonces de dernière minute du ministre d'une augmentation de 300 euros sont bien en deçà de la nécessaire revalorisation des salaires. La réalité est que cette soi-disant augmentation n'est que la conséquence de mesures actées sous le précédent gouvernement et en faveur desquelles le SNES-FSU s'était pleinement impliqué.

Nouvelle baisse de notre pouvoir d'achat en ce début d'année

Encore une fois la rémunération des professeurs, CPE et Psy EN en France est attaquée et la situation s'aggrave. La question des salaires, c'est celle de la reconnaissance de nos métiers.

Mesurons-nous combien le pouvoir d'achat des enseignants a baissé ces dernières années en France ? Découvrez les chiffres qui font mal à nos salaires.

Comparons ce qui est comparable

En collège et lycée, les enseignant-e-s allemands sont payé-e-s 56 % de plus que leurs collègues français.



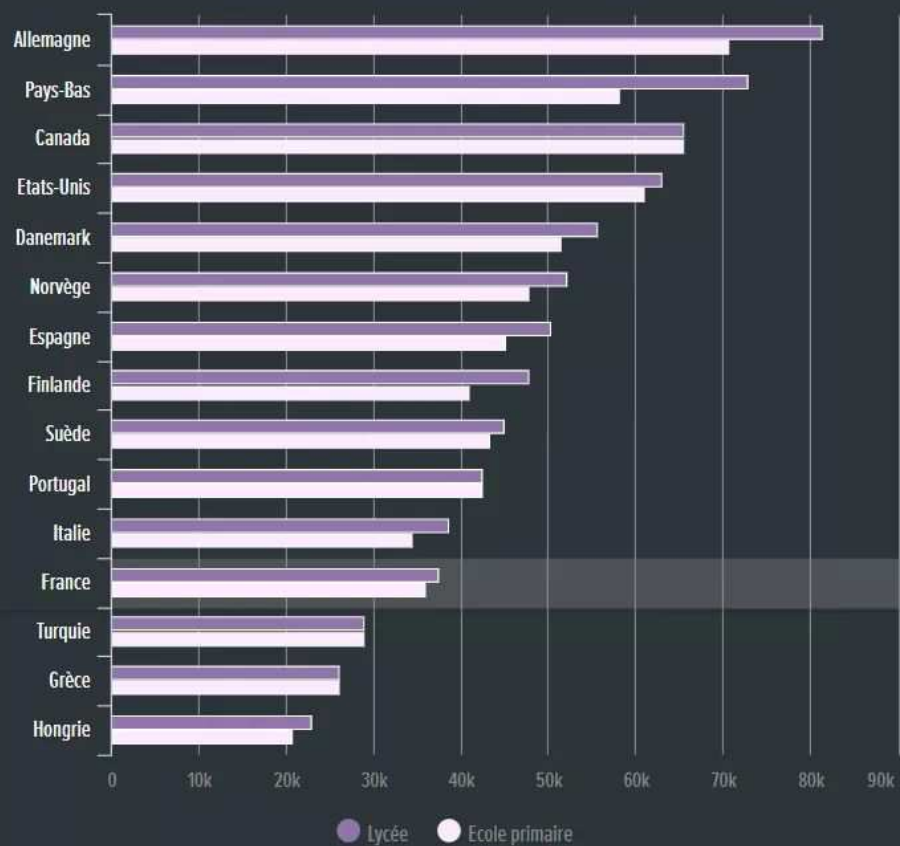
A close-up photograph of a French salary slip (bulletin de paie). The document is printed on a grid and lists various components of remuneration. The most prominent line is '*REMUNERATION BRUTE.(1)' with a value of 14. Other visible lines include 'SALAIRE DE BASE', 'PRIME ANCIENNETE(N)', 'S MALADIE', 'S VIEILLESSE', and 'S VIEILLESSE TA'. The values for these lines are 18, 18, 18, 18, and 18 respectively. The document is slightly blurred, focusing on the central part of the slip.

DESCRIPTION	Montant
SALAIRE DE BASE	18
PRIME ANCIENNETE(N)	18
*REMUNERATION BRUTE.(1)	14
S MALADIE	18
S VIEILLESSE	18
S VIEILLESSE TA	18

Et ailleurs ?

Les enseignants français parmi les plus mal payés en Europe

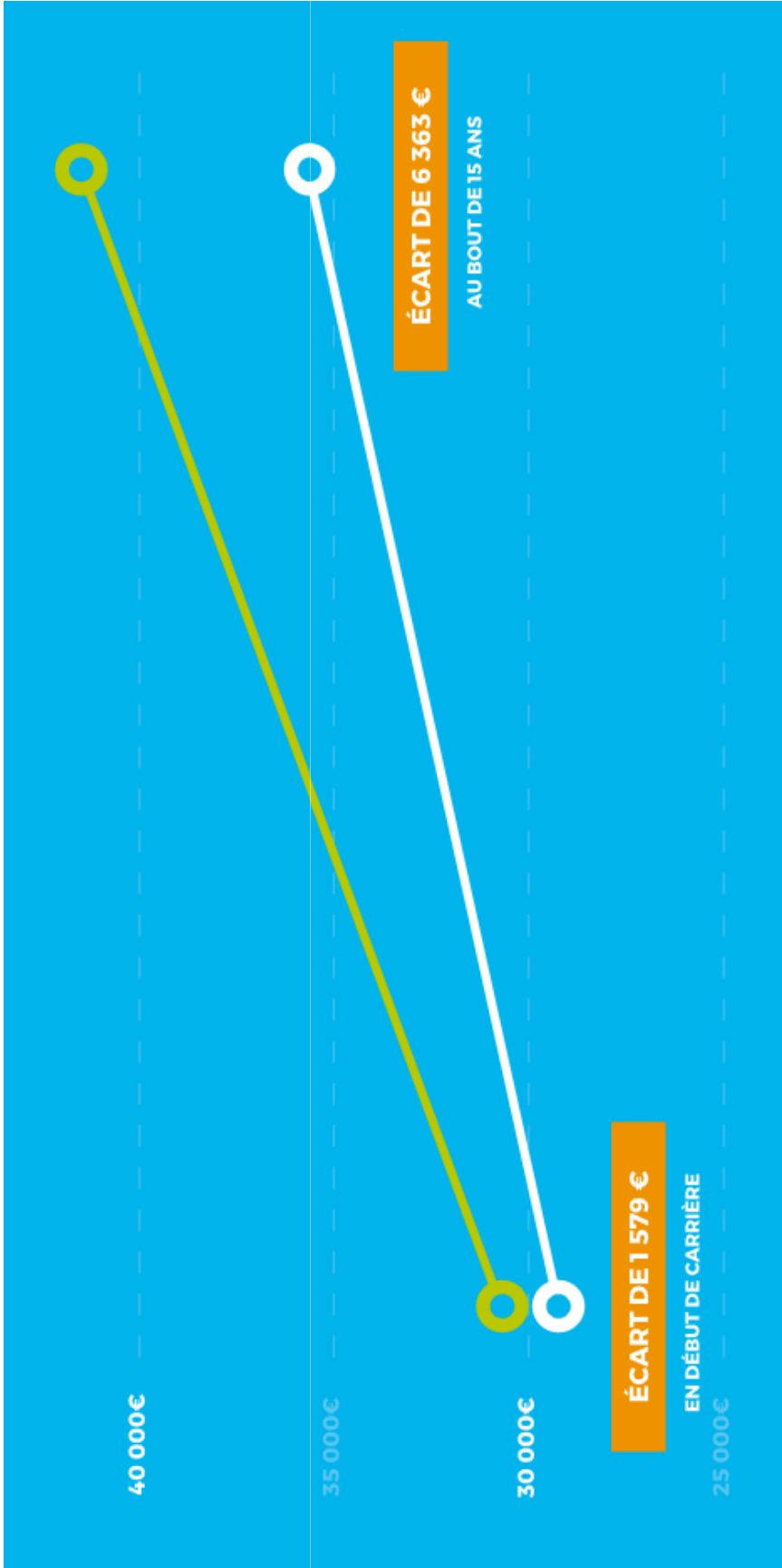
Rémunération statutaire* des enseignants d'école primaire et de lycée avec 15 ans d'ancienneté, en Parité de Pouvoir d'Achat**



OCDE. *Hors primes ** le dollar PPA est une unité permettant de neutraliser les différences de niveau de vie et de pouvoir d'achat entre pays

Une situation qui s'aggrave dans le temps

Après 15 ans de carrière, l'écart de salaire avec les enseignant-e-s de pays comparables est multiplié par 4.



Public/privé

À niveau de qualification égal, les professeurs, CPE et PsyEN sont nettement moins payé-e-s que les autres cadres, publics ou privés.

Enseignants (cadres) **2 754 €**

Autres cadres de la Fonction publique d'état **3 622 €**

Cadres du privé **4 141 €**

Temps de travail réel

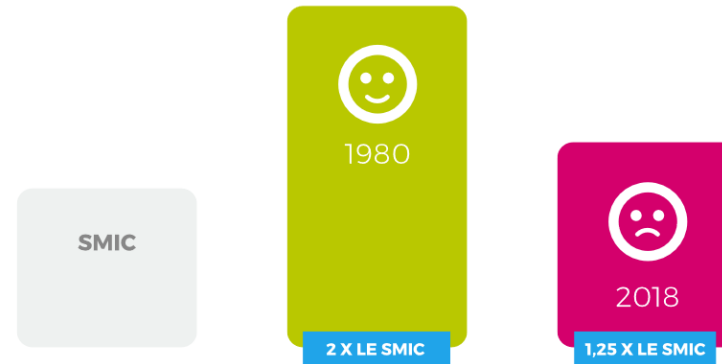


Le salaire horaire réel des enseignants est nettement inférieur au salaire horaire moyen

- *42h 53 Temps de travail réel hebdomadaire*
- *15,06 € Salaire horaire*

Débuts de carrière

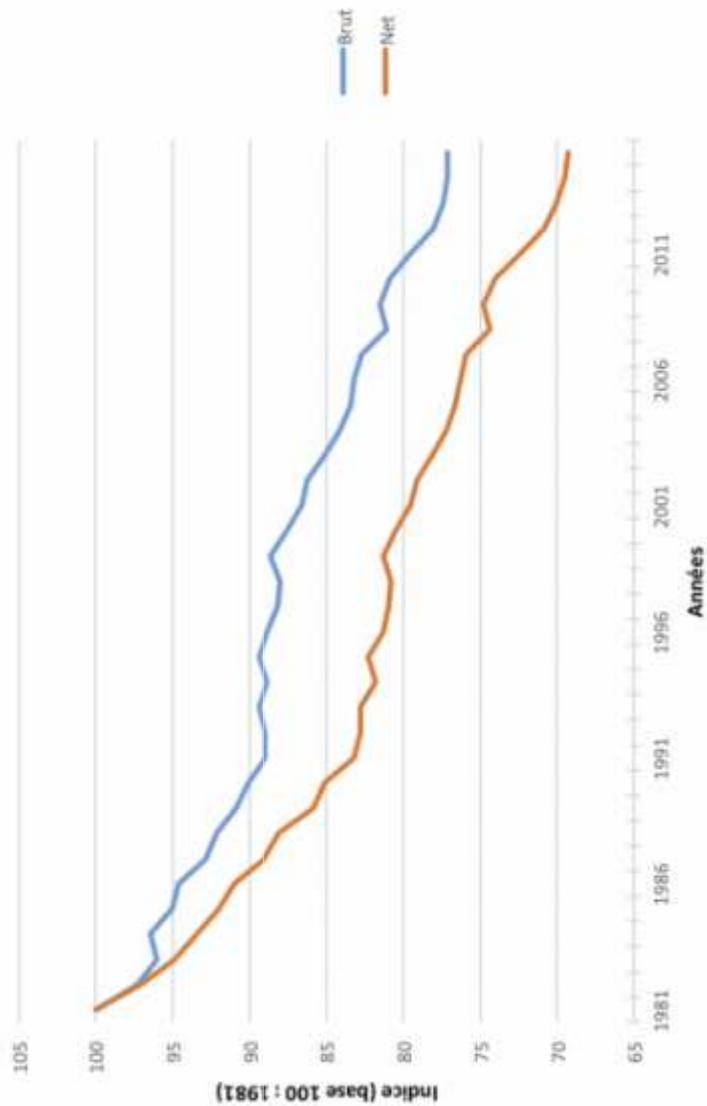
En 1980, professeurs, CPE et PsyEN débutant-e-s gagnaient 2 X le SMIC, aujourd'hui c'est 1,25 X le SMIC.



Etat des lieux !

Ces constats résultent d'une politique salariale calamiteuse : de 2000 à 2015, la perte de pouvoir d'achat du point d'indice aggravée par le gel de la valeur du point depuis juillet 2010 et l'augmentation de la retenue pour pension conduisent à une perte en euros constants équivalant à deux mois de salaire par an.

Évolution du pouvoir d'achat du point d'indice



Des revendications à faire aboutir

- Plan de rattrapage de la valeur du point d'indice,
- réduction de la durée des premiers échelons afin de rendre nos métiers plus attractifs,
- passage automatique à la hors-classe en fin de classe normale,
- accès à la classe exceptionnelle pour le plus grand nombre,
- revalorisation de la carrière des professeurs de chaires supérieures...

Rendez-vous salarial !

L'an passé, le SNES-FSU a interpellé le gouvernement sur la faiblesse structurelle des salaires des personnels d'enseignement, d'éducation et de psychologie.

Il entend poursuivre la bataille pour un plan de rattrapage des pertes cumulées de pouvoir d'achat, afin de mettre un terme au déclassement salarial de nos professions et prendre en compte l'évolution de nos métiers.